

LA FONDATION GROUPE EDF LANCE UN APPEL A PROJETS « TERRITOIRE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE »

Dans le cadre du nouveau mandat de la Fondation groupe EDF, le Comité Mécénat Territorial en Bourgogne-Franche-Comté, réunissant les représentants d'EDF-SA, d'EDF Renouvelables, de Dalkia et d'Enedis, lance un appel à projets « *Territoire de Bourgogne-Franche-Comté* » à hauteur de 100 000 € pour accompagner une action ou un programme s'inscrivant dans les axes d'intervention suivants : l'éducation, la formation et l'action écocitoyenne dans les territoires, leviers d'insertion et d'action.

Les projets peuvent se dérouler sur 2024, ou sur les deux années 2024 et 2025.

OBJET DE L'APPEL A PROJETS

L'Appel à Projets « *Territoire de Bourgogne-Franche-Comté* » est ouvert aux associations ou organismes autonomes à but non lucratif, œuvrant en faveur de l'intérêt général.

L'association ou l'organisme doit avoir son siège social ou une antenne en Bourgogne-Franche-Comté et le projet doit se déployer sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

MODALITES

L'appel à projets est ouvert ce 02 avril 2024 jusqu'au **31 juillet 2024** minuit (date de dépôt complet des projets).

Pour concourir, les associations doivent déposer un dossier sur le site internet de la Fondation groupe EDF au titre du territoire de Bourgogne-Franche-Comté : <https://fondation.edf.com/>

Pour être éligible, l'association ou l'organisme doit :

- Avoir son siège social ou une antenne en Bourgogne-Franche-Comté (adresse postale),
- Avoir été créé avant le 1^{er} janvier 2022,
- Disposer de ressources annuelles supérieures à 100.000 €,
- Être éligible au mécénat,
- Ne pas avoir de caractère confessionnel ou politique.

Pour être éligible, le projet doit :

- S'inscrire dans le domaine soutenu par la Fondation : l'éducation, la formation et l'action écocitoyenne dans les territoires,
- Porter une action collective,
- Avoir un impact évaluable,
- Ne doit pas avoir de caractère religieux, confessionnel ou politique
- Être engagé en 2024 et ce avant le 1^{er} novembre 2024

Les projets peuvent se dérouler sur 2024, ou sur les deux années 2024 et 2025.

Les projets seront examinés par la Fondation groupe EDF en **août et septembre 2024**.

Les résultats de l'appel à projets seront annoncés **le 1er octobre 2024** et les dotations financières seront versées avant la fin de l'année 2024.

« Dans le cadre du nouveau mandat de la Fondation groupe EDF « Eclairons les avenir » qui œuvre dans l'intérêt général avec l'objectif d'aider à construire un monde plus durable et plus juste, j'ai souhaité ce nouvel appel à projets, avec une dotation renforcée pour agir pour l'égalité des chances et accompagner la transition écologique et sociale sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté ».

Robert POGGI Directeur à l'Action Régionale EDF en Bourgogne-France-Comté

A propos de la Fondation groupe EDF

Éclairons les avenir

Dans un monde où trop de gens peinent à trouver leur place dans la société, la Fondation groupe EDF agit pour l'égalité des chances. Elle ouvre des portes à ceux qui veulent s'émanciper et les accompagne pour révéler leur potentiel.

Elle œuvre dans l'intérêt général avec l'objectif d'aider à construire un monde plus durable et plus juste :

- elle soutient des projets dans les domaines de l'éducation, de la formation, et de l'action écocitoyenne.
- elle agit pour développer le dialogue et l'esprit critique. Par son action culturelle et artistique, elle invite à la réflexion collective sur des sujets de société pour mieux vivre ensemble, notamment grâce aux expositions d'art contemporain proposées gratuitement à l'Espace Fondation EDF et en itinérance.

La Fondation groupe EDF compte 4 membres fondateurs : EDF SA, EDF Renouvelables, Enedis et Dalkia.

fondation.edf.com

Contact Presse :

Isabelle MAILLE-FERRIERES - Responsable communication : isabelle.maille-ferrieres@edf.fr

Alain DAUBAS – Correspondant régional Fondation groupe EDF : alain.daubas@edf.fr